

AN AIS

2 0 1 0

Alimentation, état nutritionnel et santé mentale
des personnes âgées en institution

**Ensemble,
contribuons
à améliorer
la qualité de vie
des personnes
âgées**



L'étude ANAIS 2010 a pour objectif d'évaluer la faisabilité d'une grande enquête nationale programmée pour 2011-2012, dont l'objectif principal sera de décrire les consommations alimentaires, l'état nutritionnel, l'activité physique et la santé mentale des personnes âgées vivant en institution.

ANAIS

2010

Cette étude est réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Université Paris 13, à la demande du Secrétariat d'état à la solidarité, auprès d'un échantillon de personnes âgées vivant en institution dans le département de l'Indre-et-Loire.

VOUS SEREZ PEUT-ÊTRE TIRÉ(E) AU SORT POUR PARTICIPER A L'ÉTUDE ANAIS

Cette étude porte sur un échantillon de 90 personnes sélectionnées par tirage au sort dans six établissements d'Indre-et-Loire (logement-foyer, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unité de soins de long séjour).

EN QUOI CONSISTE LA PARTICIPATION ?

L'étude **ANAIS** comprend un volet "nutrition et santé mentale" réalisé par deux enquêteurs (un diététicien et un psychologue) de la société TEST mandatée par l'InVS et un volet "biologie" avec une prise de sang réalisée par un infirmier diplômé d'état de l'Institut interrégional pour la santé de Tours.



La participation à l'étude ANAIS est très simple et consiste à :

- répondre à des questions portant sur la santé, la vie quotidienne dans l'établissement, le sommeil, l'anxiété, l'appétit, etc.
- autoriser les enquêteurs de la société TEST à demander à l'équipe soignante et à votre médecin de répondre à des questions sur votre santé et vos antécédents médicaux ;
- détailler, pendant deux jours, ce que vous mangez, ou être accompagné(e) au cours des repas par le diététicien qui notera vos consommations alimentaires ;
- se prêter à un examen de santé, réalisé au sein de l'établissement, comprenant les mesures de la pression artérielle et de la corpulence (poids, taille...) ;
- accepter la réalisation d'un prélèvement sanguin pour le dosage biologique d'indicateurs de l'état nutritionnel (albumine, fer...) et inflammatoire.

Les résultats vous seront transmis soit personnellement soit par l'intermédiaire de votre médecin.

000 Votre participation est essentielle pour la réussite de cette étude

Cette participation est volontaire et, à tout moment, vous pouvez décider, pour quelque raison que ce soit, de retirer votre accord. Dans ce cas, les données vous concernant ne seront pas utilisées et il n'y aura aucune conséquence sur les soins qui vous sont prodigués.

Cette étude est menée dans des conditions garantissant une stricte confidentialité et le respect du secret professionnel. Les données recueillies resteront totalement confidentielles.

Le traitement informatisé des données à des fins d'analyses statistiques et d'édition de résultats se fera sur des données non identifiantes.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de nécessité et durant toute la durée de l'étude, vous pourrez à tout moment demander toute information complémentaire auprès de l'équipe projet au numéro vert suivant : **0 800 10 10 56**



Merci de votre collaboration !

Cette étude a été enregistrée auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (n° 2009-A00424-53). Elle a également reçu l'avis favorable du Comité de protection des personnes - Ile-de-France IX (n° 09-022) ainsi que l'autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (n° 909240). Sa réalisation est confiée à l'Institut de veille sanitaire (InVS), à l'Unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (Usen, unité mixte InVS / Université Paris 13) et à la société TEST mandatée par l'InVS.

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

12 rue du Val d'Osne
94 415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00
Fax : 01 41 79 67 67
www.invs.sante.fr

ISSN : 1956-6964
ISBN : 978-2-11-098651-1
ISBN-NET : 978-2-11-099244-4
Création : Hudik33.fr
Impression : France Repro -
Maisons-Alfort
Tirage : 650 exemplaires
Dépôt légal : février 2010